

## 1. SITUATION COVID – LA RENTRÉE

- La documentation est disponible sur le site de L'APL sous l'onglet Documents / Bureau des délégués.
- Nous n'avons pas toutes les réponses actuellement, nous continuons à être à la recherche de réponses.
- Le groupe Facebook est une source utile d'informations rapides.
- N'hésitez pas à nous transmettre vos questions par courriel.

## 2. AMPLITUDE ET TÂCHES

- Déterminer **l'amplitude école**; utiliser le Communiqué APL # 01a, 01b ou 01c
- Faire la proposition de cette amplitude en CPE (exemple : Communiqué APL # 01a, 01b ou 01c)
- Utiliser le Communiqué APL #2a pour obtenir une description **plus détaillée des éléments de la tâche** ET pour rafraîchir les **notions de TNP obligatoire et de TNP au choix**.
- Au besoin, consulter les « nouveaux » exemples (modifiables) de proposition de CPE pour vous aider à formuler des propositions « Tâche-COVID » ou « Dépassement de la tâche » → [Documents / Documents de référence / CPE / Types de Recommandations ]
- Pour la confection et la vérification de votre tâche, utiliser le Communiqué APL #02a, 02b ou 02c et les documents disponibles sous la rubrique **Tâche** sur le site de l'APL (lignery.ca) sous [Documents / Documents de référence / Tâche] ou directement en utilisant *Les Nouvelles APL* dans le *Fil de nouvelles* sur la page d'accueil.
- Nous serons disponibles avant le Bureau des délégués virtuel du 15 septembre à compter de 18 heures pour répondre à vos questions sur la tâche, s'il y a lieu.
- Organisation de la libération d'une partie de la surveillance en rotation (tâche éducative) des enseignantes et des enseignants** : Consulter le document de travail **A2122-BD-10** pour vous guider dans cette opération.

## 3. MODIFICATIONS DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNÉE 2021-2022

- La Gazette Officielle de mai 2021 (A2122-BD-07) précise les modifications apportées au Régime pédagogique pour l'année scolaire 2021-2022 afin de tenir compte de l'état d'urgence sanitaire actuel et des répercussions que ce dernier engendre dans le réseau de l'éducation.

## 4. ASSURANCE – CONSULTATION SUR LES PRINCIPES

- La consultation sur les principes se tiendra dès la rentrée.
- Inviter les enseignantes et les enseignants à participer en grand nombre.

## 5. NÉGO 2020 – ÉTAT DE SITUATION

- La FSE et le CPNCF se sont entendus pour **l'application immédiate** de certaines mesures dans les milieux (Entente sectorielle) Le document **A2122-BD-08** fait état des mesures applicables dès la rentrée 2021-2022
- Le CGN (Conseil général de négociation) a convenu d'une « proposition de règlement global. Cette proposition sera présentée aux membres lors d'une **Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 28 septembre 2021**. La convocation et les modalités d'inscription vous seront communiquées en septembre.

## 6. ASSEMBLÉE ANNUELLE – FONDS FTQ

- Celles et ceux qui le désirent peuvent nommer, à titre de « fondé de pouvoir », une personne qui assistera à l'assemblée générale du Fonds FTQ. Pour l'APL, M. Guy Poissant peut exercer, en leur nom, les droits de vote attachés à leurs actions.
- Nous vous invitons à signer et à numériser les procurations et à les acheminer à L'APL par courriel à l'adresse suivante : z27\_lignery@aplcsq.net **avant le 10 septembre 2021**.

## 7. BUDGET DE DÉLÉGUÉS

- Compléter le rapport de dépenses 2020-2021 et l'acheminer à L'APL avant la fin août 2021. Une lettre à cet effet a été envoyée à la personne responsable du budget 2020-2021.

## 8. ÉLECTION DES MEMBRES DU CE

- Les membres du CE doivent être élus au cours du mois de septembre. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, l'assemblée générale de l'école peut élire des membres substitués au CE.
- Combler les postes vacants (délégués, CPE, EHDA, perfectionnement ...).

## 9. PRÉSCOLAIRE – ENTRÉE PROGRESSIVE ET ACCUEIL

- Remettre l'invitation à compléter le questionnaire du préscolaire (Entrée prog, Accueil de mai-juin, Horaire 2021-2022) à une enseignante ou un enseignant du préscolaire et lui demander de le compléter. Attirer son attention sur le fait que cette année le questionnaire sera complété en ligne.

## 10. POUR AFFICHAGE

- Afficher les documents
- Le retrait préventif de l'enseignante enceinte
  - Assurance-emploi : Quel revenu dois-je déclarer ?
  - Présentation de l'application « Appliprof » et le lien pour le téléchargement – Compilation des heures de formation faites par les enseignantes et les enseignants.

# PROCHAIN BUREAU DES DÉLÉGUÉS (en mode virtuel) LE 15 SEPTEMBRE 2021

Veuillez nous transmettre le nom de vos délégués et substitut(s) 2021-2022, si ce n'est déjà fait.

Vous retrouverez tous les documents remis au Bureau des délégués sur notre site web ([www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)) sous l'onglet Documents / Bureau des délégués

# Bonne rentrée !

